

N°18

Mai – juin – juillet 2025
smictom-fontainebleau.fr

SMICTOM & VOUS

100% TRI, ZÉRO DÉCHET



ÉDITO

Je suis heureux de vous retrouver pour ce numéro de printemps 2025.

Les premiers mois de l'année ont vu des changements importants : vous le savez, depuis le 1^{er} mars, les jours et modalités de collecte des déchets ont évolué. Pour conserver le niveau de services qui existait auparavant sur une partie du territoire, nous avons fait le choix, avec l'ensemble des élus, de continuer à ramasser les quatre flux en porte-à-porte, ce qui est assez unique. Le défi était de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et cela imposait donc des ajustements. Pour vous aider dans cette nouvelle organisation, nous vous donnons ici quelques solutions.

Dans le même temps, le tri à la source des biodéchets continue de se généraliser. Vous êtes toujours plus nombreux à composter, nous multiplions les sites de compostage partagés et les bornes d'apport volontaires se remplissent de plus en plus.

Toutefois, je le dis souvent, trier ne suffit plus. Si la valorisation de nos déchets est importante, la priorité doit être de diminuer leur quantité : réduire le gaspillage alimentaire avant de composter, limiter les emballages plutôt que de les recycler, favoriser l'achat de seconde main au lieu du neuf...

En 2025, c'est un nouveau programme de prévention des déchets que lance le syndicat. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Vous trouverez toutes les explications dans ce numéro.

Je ne peux conclure qu'en saluant une fois de plus la mobilisation exceptionnelle des citoyens et citoyennes



(plus de 1000 participants) ainsi que des partenaires et acteurs locaux qui font le succès de l'opération Forêt Belle. Merci à tous, cette 7^{ème} édition a permis de collecter plus de 5 tonnes de déchets le temps d'un week-end.

Je vous donne rendez-vous lors des événements de printemps organisés

dans nos communes, elles aussi engagées dans la transition écologique de notre territoire (en page 4).

Bonne lecture,

Pascal GOUHOURY
Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

COLLECTE DES DÉCHETS : DU NOUVEAU EN 2025

QUELQUES BONS RÉFLEXES À PRENDRE POUR OPTIMISER SES BACS

Depuis le 1^{er} mars, une nouvelle organisation de collecte des déchets est en place. Une évolution qui s'impose à 17 communes adhérentes du syndicat (les 18 autres bénéficiant déjà de ce système), dont l'origine s'explique par l'arrêt de la collecte en bacs compartimentés. En conséquence, le SMICTOM a dû engager un travail d'études techniques et financières mené sur la base d'observations de terrain pendant près de deux ans.

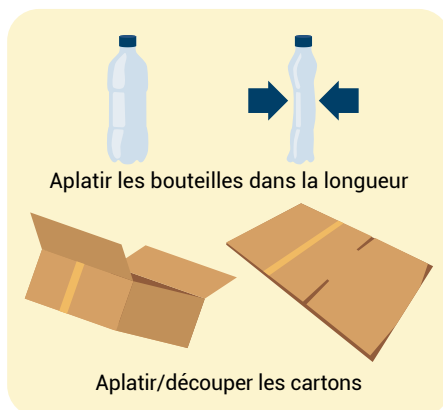
Depuis l'annonce de ce nouveau système et des nouveaux calendriers de collecte, les réactions ont principalement porté autour de deux sujets :



La fréquence de ramassage de la poubelle jaune, dédiée aux emballages et papiers, s'effectue désormais tous les

quinze jours. Une adaptation liée au retrait de la cloison du bac et donc au doublement du volume de stockage.

➤ Certains gestes simples permettent de libérer un espace important dans votre bac, tels que l'aplatissement des cartons, briques, bouteilles. Nous constatons en effet une quantité importante de "vide" dans les poubelles jaunes.



La trêve hivernale de la collecte des déchets verts a également fait l'objet de remarques et d'inquiétudes. Dès 2026, la

reprise de la collecte des végétaux interviendra début mars, conformément aux demandes de la majorité des usagers et aux recommandations des associations de protection de la nature, qui préconisent de ne pas tailler les haies de la mi-mars à la fin août.

➤ Si la nouvelle fréquence de collecte ne vous suffisait pas, rappelez-vous que d'autres solutions existent pour limiter votre production de déchets au jardin, comme la pratique du jardinage écologique (infos sur : www.smictom-

fontainebleau.fr/le-compostage/lentretien-du-jardin-facile) et la pratique du compostage, individuelle ou collective.

Si vous avez tout de même besoin d'évacuer des déchets végétaux entre les ramassages, il est toujours possible de les déposer en déchèterie ou de faire appel au service Allo Déchets (infos et rendez-vous : 01 64 23 35 54 allogdechets@association-inpact.fr).



Enfin, en dernier recours, il y a bien sûr toujours la possibilité de changer le volume de vos poubelles pour des modèles supérieurs (ou inférieurs) en prenant attache auprès de nos services.

#forêt
poubelle

22 et 23 mars

7^{ème}
édition

#FORÊTBELLE 2025 : LE BILAN

- 1000 participants, dont 250 scolaires
- Plus de 5 tonnes de déchets ramassés et triés sur le week-end, dont :
 - > 2,5 tonnes d'ordures ménagères
 - > 200 kg d'emballages
 - > 1 tonne de verre
 - > 1,2 tonnes d'encombrants



Si nous constatons une diminution des volumes d'encombrants, les déchets diffus restent très présents notamment sur les accotements : 2 tonnes de déchets ont été ramassés uniquement aux abords de la RD137 !



Tous les déchets ont été triés et valorisés dans les bonnes filières. Encore bravo et merci à tous les partenaires et participants. À l'année prochaine pour une #FORÊTBELLE et d'ici là, continuons ensemble à prendre soin de notre belle forêt, jour après jour !

ZOOM SUR NOS BIODÉCHETS

LES IMPLANTATIONS DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE CONTINUENT

Pour réduire le poids de ses ordures ménagères et ne plus incinérer des déchets constitués à 80% d'eau, trier ses biodéchets est devenu un geste capital. Que ce soit en pratiquant le compostage ou en déposant ses déchets alimentaires dans une borne d'apport volontaire, chaque action compte pour diminuer notre impact sur l'environnement.

Pour les personnes ne pouvant pas composter, des bornes d'apport volontaire ont été déployées. En 2024, plus de 115 tonnes ont ainsi été collectées grâce à 100 bornes implantées sur l'ensemble des communes du SMICTOM. En 2025, le dispositif s'étend encore avec 14 bornes supplémentaires installées sur la commune de Fontainebleau.



Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur notre site, onglet « La collecte / Les déchets alimentaires » ou scannez ce QR code avec votre mobile :



POURQUOI PRIVILÉGIER LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ ?

Dans nos jardins ou avec nos voisins, le compostage est la solution la plus simple pour gérer efficacement nos biodéchets. Le compostage permet de transformer ces déchets en un substrat riche, sans avoir à les transporter ! C'est précisément ce que font les habitants de la résidence Le Val Vert à Avon, grâce à l'accompagnement au compostage collectif proposé par le SMICTOM. Depuis près de 2 ans, les 124 foyers de cette résidence bénéficient d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets en bas de chez eux.

Retour d'expérience de Charlène L., l'une des référentes compostage du Val Vert, après 2 ans d'utilisation.

> Y-avait-il des réticences au sein des habitants de la résidence ?

Oui ! Au conseil syndical, c'était assez partagé. Certains étaient un peu contre, en raison de l'aspect collectif du projet. Ils avaient peur que les gens ne se prennent pas au jeu, qu'ils fassent n'importe quoi ou que personne ne s'en occupe.

Certaines de ces craintes pouvaient s'entendre même pour les convaincus. Mais à force d'en parler, ça a permis de se rassurer et quoiqu'il en soit,

le tri des biodéchets allait devenir obligatoire l'année d'après. Finalement, à l'Assemblée Générale, la majorité des habitants était favorable au projet.

> Quels sont les avantages d'un tel projet au sein d'une résidence, selon vous ?

Il y en a plusieurs. Déjà, avoir accès à une solution de tri des biodéchets sur place est un très gros avantage. Ensuite, la démarche collective justement ! Comme c'est un projet participatif, basé uniquement sur le volontariat, c'est gratifiant de voir que les gens échangent maintenant régulièrement. Finalement, il y a beaucoup plus de personnes qui participent que ce qu'on pensait !

> Avez-vous vu une différence dans le volume de vos ordures ménagères ?

Ha oui largement ! Là où avant il fallait sortir les poubelles toutes les semaines, maintenant c'est moins fréquent. À la place, nous vidons le bioseau chaque semaine dans le composteur, pour fabriquer notre propre engrais !

> Pour bénéficier de notre accompagnement au compostage collectif, contactez notre maître-composteur : 01 84 74 81 62 compostage@smictom-fontainebleau.fr



ATELIERS DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

Dimanche 18 mai 2025

16h

JOURNÉE VERTE

Le Jardin de Cultures, Terrain Vlasto,
7 rue du Clos Marlotte
Bourron-Marlotte

Dimanche 25 mai 2025

16h

FORUM ÉCOLOGISSONS

Jardins Salomon, 7 place Greffulhe
Thomery

Jeudi 26 juin 2025

18h30

Mairie d'Ury, 5 place du Général
de Gaulle, Ury

Samedi 13 septembre
Dimanche 14 septembre 2025

FESTIVAL TERRE AVENIR

Stade scolaire, rue Claude Bernard
Veneux-Les Sablons,
Moret-Loing-et-Orvanne

Samedi 11 octobre 2025

10h30

FÊTE DU SOL VIVANT

Salle Poylvalente, rue du Pont
de l'Arcade, Noisy-sur-École

Mercredi 15 octobre 2025

18h30

FÊTE DU SOL VIVANT

Mairie, 4 Avenue Paul Doumer
Bois-le-Roi

Informations et inscriptions :



RÉDUIRE NOS DÉCHETS, UNE NÉCESSITÉ

UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS



Les déchets : pourquoi c'est un problème ?

Les tonnages de déchets produits dans le monde ne cessent de croître. En France, le volume de nos poubelles a doublé en 40 ans. L'apparition de nouveaux produits sur le marché et l'évolution de nos habitudes de consommation, soumis aux effets de modes, participent fortement à cette augmentation (ex : sur-emballage, produits jetables...). Les impacts financiers, environnementaux et sanitaires des déchets sont très (trop) importants. Il est urgent d'agir pour réduire nos déchets !

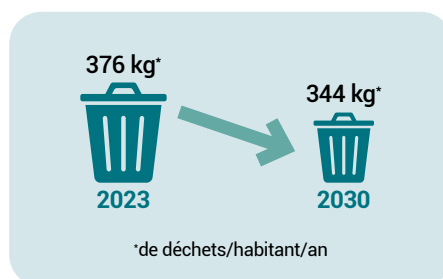
Qu'est qu'un PLPDMA ?

Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité territoriale ayant la compétence de gestion des déchets (décret du 10 juin 2015). Ce document permet de détailler à l'échelle du territoire concerné, les objectifs de réduction des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il fait l'objet d'un bilan annuel et est révisé tous les 6 ans.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Particuliers, professionnels, collectivités... tout le monde peut et doit continuer à réduire ses déchets ! Mais alors... comment s'y prendre ? Pour le découvrir, rendez-vous lors des prochaines réunions publiques de présentation du PLPDMA 2024-2030 du SMICTOM. Informations sur www.smictom-fontainebleau.fr

Quels objectifs de réduction des déchets pour le SMICTOM de la Région de Fontainebleau ?



L'objectif premier est d'inciter l'ensemble des acteurs du territoire à adopter des éco-gestes au quotidien permettant de réduire la quantité et la nocivité des déchets. En application de la loi AGECE, l'objectif pour 2030 est de réduire de 15 % (par rapport à 2010) les déchets produits sur le territoire du SMICTOM, soit un effort restant de 32 kg/habitant/an entre 2023 et 2030 (estimation à population constante, excluant les déchets des déchèteries).

Comment faire pour réduire localement nos déchets ?

Le PLPDMA définit un plan d'actions pour 6 ans, articulé en 4 axes regroupant 16 actions. Pour aller plus loin et découvrir comment agir :

- > Consultez le PLPDMA dans son intégralité sur notre site Internet
- > Retrouvez des astuces et actualités zéro déchet sur notre page Facebook
- > Consultez notre site web dédié à la prévention des déchets www.lasolutioncestvous.fr
- > Contactez notre chargée de prévention des déchets : 01 60 70 88 97 prevention@smictom-fontainebleau.fr

AGENDA

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS OÙ LE SMICTOM SERA PRÉSENT

Samedi 17 mai

> MSL en fête
Moret-sur-Loing,
Moret-Loing-et-Orvanne

Samedi 17 et dimanche 18 mai

> Les Naturelles
Fontainebleau

Dimanche 18 mai

> Journée Verte
Bourron-Marlotte

Samedi 24 et dimanche 25 mai

> Fête de la Nature
Moret-Loing-et-Orvanne

Dimanche 25 mai

> Forum
Ecologisons
Thomery

Dimanche 15 juin

> Faites du vélo
Barbizon

Samedi 21 juin

> Fête de la
Saint-Jean
Ecuelles, Moret-Loing-et-Orvanne

Dimanche 22 juin

> Fête de l'été
Avon

Samedi 13

et dimanche 14 septembre

> Festival
Terre Avenir,
l'évènement
éco-local du
SMICTOM
Veneux-Les
Sablons,
Moret-Loing-et-Orvanne

CONTACT

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Syndicat de collecte des ordures ménagères

Un problème de maintenance, un doute sur les consignes de tri, une question sur la collecte, contactez-nous

0800 133 895

Appel gratuit

www.smictom-fontainebleau.fr

[f @smictomfontainebleau](https://www.facebook.com/smictomfontainebleau)

ALLO DÉCHETS in'pact

Les habitants n'ayant pas accès à la déchèterie pour des raisons de mobilité peuvent faire appel au service Allo Déchets.

Renseignements ou rendez-vous

01 64 23 35 54

Service
Allo déchets

allodechets@association-inpact.fr